

BULLETIN COMMUNAL



Sommaire:		
Mot du maire	2	Chapelle du Loc'h 13
Etat-civil	3	La Salamandre 14
Agents communaux	4	Base nautique 15
Site internet	5	Ti-récup' 16
Budget 2018	6	Déchets 17
Calendrier des fêtes	8	CCKB 18
Chaînes TNT	9	Kezeg dans Plinn 20
Projets 2019	10	Elagage 21
Club des ainés	11	Infos générales 23
Tal an Dour	12	Pense-bête 24



Janvier 2019

Mot du Maire

L'année 2018 s'en est allée, elle a été assez calme sur tous les plans (démographie, travaux, relationnel).

Aucun gros investissement n'a été fait sur la commune, nous avons provisionné pour préparer 2019 où nous allons effacer les réseaux électriques et téléphoniques au bourg. Ce chantier est en cours de réalisation et dans la foulée aménagement du bourg se fera l'été!

En mon nom, et au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2019, qu'elle vous apporte bonheur, santé et prospérité!

Bloavez mad

Michel CONNAN

ETAT-CIVIL

Au 1er janvier 2019, la commune de Peumerit-Quintin compte officiellement 176 habitants.

Naissances



Mariage

Khevin Jean-Michel Didier DECELLE et
Audrey GOAOC mariés le 4 août



Décès

Marie Germaine LE BUHAN veuve **COATANTIEC**
décédée le 27 mai à Rostrenen



Agents communaux

Service administratif

mutualisé

Suite au départ en retraite de Nadine après 36 ans au secrétariat de la mairie, le conseil municipal a fait le choix de recourir à 2 agents administratifs, mis à disposition par la commune de Lanrivain. Nolwenn LE BARS et Arthur HANON (remplaçant Marie-Laure DOLO depuis octobre) vous accueillent donc désormais en mairie.



Jérôme, agent technique

Jérôme vient de passer une deuxième année en tant qu'agent technique polyvalent à 21h/semaine pour la commune. Son contrat étant aidé il ne pourra être renouvelé une troisième année. Cette expérience acquise devrait lui permettre de retrouver rapidement du travail.



Site internet

En 2018 la commune s'est dotée d'un site internet. Les habitants de Peumerit-Quintin peuvent y retrouver l'ensemble des informations pratiques, l'actualité de la commune, les comptes-rendus de conseil municipaux, etc.

Il est aussi, pour les associations de la commune, un moyen de communication à leur disposition. N'hésitez pas à contacter la mairie pour y faire paraître vos évènements.



BIENVENUE A PEUMERIT-QUINTIN

Le site est accessible à l'adresse:

www.peumerit-quintin.fr

BUDGET 2018

FONCTIONNEMENT

Recettes : 137 365 €

Produits des services du domaine + recouvrement divers	900,00
Produits de gestion courante (salle + Logements)	12 130,00
Impôts et taxes	61 135,00
Dotations, subventions et participations	63 200,00

Dépenses : 137 365 €

Charges à caractère général	40 150,00
Charges de personnel	41 060,00
Atténuation de produits	750,00
Dépenses imprévues	500,00
Autres charges de gestion courante	42 450,00
Charges financières	5 500,00
Virement à la section d'investissement	6 955,00

BUDGET 2018

INVESTISSEMENT

Recettes : 236 600 €

Virement de la section de fonctionnement	6 955,00
Excédent d'investissement reporté	23 505,57
Dotations, fonds divers et réserves	42 222,20
Subventions d'investissement	114 000,00
Emprunts et dettes assimilées	49 917,23

Dépenses : 236 600 €

Emprunts et dettes assimilées	11 600,00
Immobilisations en cours	225 000,00

Calendrier des fêtes

DATES	ORGANISATEUR	MANIFESTATIONS
22 février	Tal an Dour	Bistro « An digare »
29 mars	Tal an Dour	Soirée crêpes
28 juin	Tal an Dour	Soirée crêpes
6 et 7 juillet	Les amis de la Cha- pelle du Loc'h	Pardon, concours de boules et soirée crêpes
27 septembre	Tal an Dour	Soirée crêpes

LE 26 MARS 2019

LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT !



TOUS À VOS POSTES!

POUR CONTINUER
À RECEVOIR LA TNT

QUE FAUT-IL FAIRE ?

AVANT LE 26 MARS 2019

- Pour le téléspectateur qui réside en habitat collectif et reçoit la télévision par une antenne réseau collective

Il doit s'assurer, en amont des changements de fréquences de la TNT qui auront lieu le 26 mars, que son syndic ou gestionnaire d'immeuble a bien fait intervenir un professionnel pour réaliser des travaux sur l'antenne collective. En effet, celle-ci doit être adaptée au nouveau plan de fréquences qui sera en vigueur à partir du 26 mars dans votre zone.

Si tel n'était pas le cas, les résidents de l'immeuble risqueraient de perdre des chaînes après le 26 mars 2019.



CES TRAVAUX SUR LES LOGEMENTS COLLECTIFS DOIVENT ÊTRE PROGRAMMÉS DÈS MAINTENANT, LES PLANNINGS DES PROFESSIONNELS ÉTANT TRÈS CHARGÉS AU MOMENT DES RÉAMÉNAGEMENTS.

LE 26 MARS 2019

- Pour le téléspectateur recevant la télévision par une antenne réseau, qu'il habite en immeuble ou en maison individuelle

Les changements de fréquences qui auront été réalisés dans la nuit du 25 au 26 mars sur les émetteurs TNT de votre zone, peuvent avoir pour conséquence la perte de certaines chaînes de télévision. Les téléspectateurs dépendant d'une antenne réseau collective ou individuelle devront donc procéder à une recherche des chaînes. Elle permet de récupérer l'intégralité des chaînes de télévision suite aux changements de fréquences.

Cette opération est très simple à réaliser, à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur TNT. Cette recherche des chaînes est à réaliser sur l'ensemble des postes de la maison reliés à une antenne réseau.



Une vidéo « tutoriel » et des modes d'emploi par marque expliquant l'opération de recherche des chaînes sont disponibles sur le site recevoirlatnt.fr.

Projets 2019

L'année 2019 sera riche en projets...

Aménagement du bourg

En 2019, l'aménagement du bourg va entrer dans la phase travaux.

Ces travaux prévoient l'aménagement de la place de l'église en parking, espaces de plantations et trottoirs. La rue principale sera elle aussi réaménagée.

Lignes électriques à Kernevez

Le réseau électrique alimentant le village de Kernevez va être revu par le Syndicat Départemental d'Electricité. Des travaux dans ce secteur sont à prévoir en début d'année.

La campagne de point à temps n'ayant pu avoir lieu en 2018 pour entretenir les quelques routes dégradées de la commune, une campagne plus importante aura lieu au printemps 2019.

Effacement des réseaux au bourg.

Les réseaux électriques et de lignes téléphoniques vont être enfouis et remplacés en début d'année 2019 au bourg.

Et la fibre optique? Elle arrive...

Les travaux préparatoires à l'arrivée de la fibre progressent, la commune de Peumerit-Quintin peut espérer la voir arriver en 2020.

Dans ce cadre, il est important que l'ensemble des lignes du réseau actuel soient dégagées. Nous demandons donc aux propriétaires de faire l'élagage nécessaire à la conduite rapide de ces travaux.

Activités du club des aînés

Le Club des Aînés a été créé en 1977 sous l'impulsion d'Ernest RIOU maire de Peumerit de 1945 à 1977. Depuis plus de quarante ans, il se réunit chaque premier jeudi du mois.

Cette réunion mensuelle permet aux membres de se retrouver autour d'un goûter, à l'issue des parties de boules dans le boulodrome, qui fut construit voici plus de trente ans par Yves CONTELLEC, aidé de quelques bénévoles.

Chaque année à l'automne les membres se retrouvent autour d'une bonne table. Cette année c'était au restaurant « La Cornemuse » au bourg de Maël-Pestivien, le 10 novembre.



Le Club compte actuellement 28 membres et accueillerait avec plaisir de nombreux adhérents.

Bloavez mad d'an holl

Evit 2019

Tal an Dour

E galleg !

Les
partenaires de
Tal An Dour



Keleverien Tal an dour

Depuis sa création en 1989, l'association Tal an dour a toujours joué la carte du partenariat, qu'elle soit communale ou extra communale. Parmi les plus présentes, nous pouvons citer Le GAT (Groupe d'Animation de Trémargat) avec laquelle nous organisons les deux animations gratuites annuelles auprès des enfants : Les lapins de Pâques et le spectacle de fin d'année. Cette année, nous avons également organisé un chantier de nettoyage sur les chemins reliant Le Goافر à Kernevez. D'autres associations comme La Salamandre, L'Association Patrimoine du Canton de Saint-Nicolas, L'EMDKB (Ecole de Musique et de Danse du Kreiz-Breizh), Animagic, RKB (Radio Kreiz-Breizh), Bretagne vivante, s'associent à nous pour animer les soirées Bistro ou les soirées crêpes organisées régulièrement par l'association. Un nouveau partenariat devrait prochainement voir le jour avec l'association RAOK qui œuvre pour la promotion de la langue bretonne sur le territoire. En effet, l'association Tal an dour a depuis longtemps été citée et repérée comme un lieu où le breton est naturellement pratiqué. L'association fera partie d'un réseau où la possibilité de la pratique du breton est vivante et bien réelle.

Contact / mont en darempred
Téléphone: 02 96 45 78 56
Mail: talandourandigare@gmail.com
Site internet: www.talandour.fr

Abaoe eo bet savet « Tal an dour » e 1989 'neus klasket hor gevredigezh kenlabourat gant reoù all ar gumun pe diavaez ar gumun. E-touesk ar re se eo ar GAT (Groupe d'Animation de Trémargat) an hini a vezomp o kenlabourat ar muiañ. Aozet 'vez « lapined Pask » hag abadenn fin bloaz ar vugale. Abadennoù sevenadurel kinniget evit netra eveljust. Ar bloaz-mañ 'meump aozet ivez ur santier difrostañ war binojennoù etre Ar Goافر ha Kernevez.

Kevredigezhioù all evel La Salamandre, Kevredigezh glad Kanton Sant-Nikolaz, An EMDKB (Kreiz Breizh Arz 'n Diharz), Animagic, RKB, Breizh Vev, a genlabour ganeomp, an aliesañ evit reiñ un taol lañs da ostaliri « An digare » pe d' an nozvezhioù krampouezh aozet gant Tal An Dour. Soñjal a reomp ivez kenlabourat gant « RAOK », pal ar gevredigezh-se eo kas ar brezhoneg war-raok e Kreiz Breizh. Tal an Dour a zo bet dalc'hmat brudet evel ur gevredigezh lec'h e vez implijet ha komzet brezhoneg. 'Blam da se e kemero Tal an dour a-benn nebeut perzh e-barzh rouedad sevenadurel « RAOK ».

E anv holl dud Tal an dour, ar president :

Au nom de tous les talandoureux, le président :

Ph Le Guern

Dates à venir... O tont...

Soirées crêpes

Le 29 mars
Le 28 juin
Le 27 septembre

On change de saison
et on vient se changer
ou échanger les
idées.

Soirée photos, tartes et patrimoine !!!

Le vend 22 février

Expo photos
amateurs sur les
arbres, concours de
tartes et films sur le
patrimoine local.

Troc 'o plantes

Le mercredi 8 mai

On ne vend rien,
on n'achète rien.

On échange des
plantes mais aussi
et surtout plein
d'idées.

Hetiñ a ra skipailh Tal an dour ur bloavezh mat deoc'h.

Toute l'équipe de Tal an dour vous souhaite une bonne année 2019.

Les amis de la chapelle du Loc'h

Le samedi après-midi, une douzaine de boulistes ont égayés les allées dans une excellente atmosphère. A 20h, de nombreux fidèles ont participé à la messe et ont pu admirer le Tantad.



Dimanche après-midi, de nombreux boulistes étaient présents dans une bonne ambiance, et à partir de 18h la soirée crêpes a connu son succès habituel grâce aux bénévoles.

L'association remercie grandement tous les bénévoles sans qui le pardon ne pourrait continuer à avoir lieu.

Nous vous donnons déjà rendez-vous les 6 et 7 juillet 2019.

Bonne année à tous!

La Salamandre

Pas d'hibernation cette année pour les adhérentes et adhérents de l'association Peumeritoise...
Nous continuons nos activités placées sous le signe de la gourmandise militante et de la convivialité !

Les commandes

Cette année 2018 a encore été l'occasion de plusieurs commandes pour notre groupement d'achat :

- Deux commandes d'épicerie bio, l'une en mai, l'autre en novembre, avec notre fournisseur Biomené, basé à Plouguenast ;
- Trois commandes d'agrumes de Sicile et d'Andalousie entre la fin de l'hiver dernier et la fin de cet automne.

La demande de fruits allant croissant, les commandes devenaient difficiles à gérer : certains adhérents de l'association ont créé un second groupement d'achat. **Beg Lipous** a donc vu le jour à St Nicodème cet été. Les liens sont forts entre les deux groupes, notamment pour aller réceptionner les fruits à Ploubezre...

Bien sûr, tout cela est rendu possible grâce à la bonne volonté, l'énergie et l'huile de coude des bénévoles de l'association.
Merci à toutes et tous !



Soirée crêpes

Les stagiaires crêpes les plus motivés, formés en 2017, sont venus prêter main-forte lors de la soirée crêpes du 29 juin à Peumerit-Quintin. Co-organisée avec **Tal an Dour**, elle a produit une bien belle soirée : déco breizh-jungle et session irlandaise avec **Konogan An Habask, Bernard Bizien et Jean-Michel Veillon...**



Et le reste ...

Nous avons prévu un stage de couture et feutrage de laine pour l'avant-noël, qui a dû être annulé faute de participants... Mais ce n'est que partie remise, car nous avons bien d'autres projets et envies !

Les stages - crêpes

Forts du succès du premier stage-crêpes en novembre 2017, nous avons remis le couvert (ou plutôt les biligs) afin de proposer une seconde session !

16 stagiaires sont venus jouer de la rozell le 26 mai, à la salle du presbytère de Lanrivain. Encore de belles rencontres, des fous-rires, et une dégustation à la hauteur des piles de crêpes. Le coin des enfants était animé par des bénévoles énergiques et inventifs !

Et en 2019 ?

Sam 26 janvier à 16h - Assemblée générale à la salle des fêtes de Peumerit-Quintin

avec un goûter royal (période des galettes oblige !). Venez avec vos idées et votre bonne humeur !

Sam 23 février - 3e stage crêpes
Pensez à vous inscrire à l'avance !

Ven 29 mars - Soirée crêpes
Co-organisée avec Tal an Dour.
Testez votre habileté à la galetière ou votre appétit (ou les deux) !

Dim 7 avril - Atelier pâtisserie

Apprenez à faire des tulipes croquantes et de délicieuses mousses fruitées ou chocolatées... Entre autres !

Même jour, **Soirée Eveillée du 7 à St Nicodème** : nous tiendrons le bar et proposerons grignotages salés et gourmandises sucrées réalisées pendant le stage.

Et ce n'est qu'un début !

La Salamandre : 06 38 49 97 46 | lasalamandre22@orange.fr
Le bureau : Riwanon An Habask, Alice Duffaud, Aurélie Girardin,
Mathilde Poiget, Delphine Quenderff, Emilie Renard

Amphibionne année 2019 !

BASE NATURE ET NAUTIQUE DE PEN AR C'HOAT

2018 a été riche d'activités et même si les subventions départementales diminuent, nous tenons le cap.

La location des kayaks se porte bien et peut encore se développer. N'hésitez pas à partir en kayak de la base pour aller pique-niquer à Treffiot en famille ou entre copains.

Le parcours nature de tir à l'arc, le Géocaching (orientation avec GPS), la course d'orientation, la pêche, la grimpe d'arbres ainsi que l'aviron sont des activités ludiques que nous proposons toute l'année. Vous pouvez également faire le tour du lac à partir de la base.

L'opération « CAP ARMOR » présente, elle aussi, un bilan positif avec en augmentation ! Inscrivez vos enfants. Nous nous efforçons de proposer un programme varié, pour les enfants de 7 à 77 ans...

Une fois de plus, la participation des trois communes, Trémargat, Peumerit-Quintin et Lanrivain, nous a permis d'engager le personnel qualifié nécessaire pour cette opération.

Projets 2019

Club et formation aviron : le groupe aviron se met en place et pratique tous les dimanches matins, venez le rejoindre.

Matinée sport le dimanche

Trail

Rando touristique à moto



LA BASE existe aussi pour vous !!!

En espérant vous compter prochainement parmi nous, le conseil d'Administration de l'APAPP, ainsi que le personnel de la base, vous souhaitent à tous nos meilleurs vœux pour 2019.

L'équipe de l'APAPP / 02.96.36.53.89 / www.basenautique-tremargat.com

Ti-Récup'

La Ressourcerie Ti Récup' est présente sur le territoire du Centre Ouest Bretagne depuis 2012. Si vous connaissez pas Ti Récup', il s'agit d'une association composée de salariés et de bénévoles qui luttent au quotidien pour la réduction des déchets.

Concrètement, depuis maintenant 6 ans et demi, nous collectons les objets dont vous souhaitez vous débarrasser. Une fois valorisés, c'est à dire remis en état, nettoyés ou détournés de leur usage premier, ces objets sont mis en vente dans nos magasins à Carhaix et à Rostrenen. A petits prix, ils peuvent ainsi servir à d'autres.

Vous pouvez déposer vos objets dans les containers Ti Récup' situés sur les déchèteries de Carhaix, Rostrenen, Locmaria-Berrien, Chateauneuf du Faou et Saint Nicolas du Pelem.

La Ressourcerie Ti Récup' n'est pas seulement un magasin mais aussi un lieu ressource ... à travers des ateliers et des animations, nous sensibilisons à la réduction, au réemploi et au recyclage des déchets. En partenariat avec des artistes ou des associations, nous organisons des expositions ou des spectacles.

2018 aura été l'année de la suppression des contrats aidés. Pour Ti Récup', il s'agit de deux postes (à temps plein) en moins depuis presque 1 an. L'équipe est restreinte mais l'activité ne diminue pas ...

Depuis le mois de septembre, nous accueillons Anouk, en alternance chez Ti Récup', qui prépare une licence professionnelle Coordonation de projet d'animation et de développement social et socio-culturel. Ce n'est pas par hasard qu'Anouk a choisi de réaliser sa formation avec nous, son projet ? Créer une Ressourcerie ambulante en milieu rural ! Ti Récup' a décidé de l'accompagner dans l'étude de préfiguration de son projet.

Ses missions ? Organiser des animations autour du réemploi, de la réparation et du recyclage des objets, sensibiliser à la réduction des déchets en lançant une dynamique, du lien social dans les communes, c'est à dire chez vous !

Le travail a déjà débuté, plusieurs animations sont déjà programmées sur le territoire. Vous avez des objets qui ne vous servent plus et qui pourrait servir à quelqu'un d'autre ? La Ressourcerie ambulante vient à vous, des rendez-vous sont déjà pris dans plusieurs communes. Vous pourrez venir nous apporter vos livres, vaisselle, textiles, objets de décoration, ... éventuellement vos petits meubles (pour les plus grands, il faudra prendre un rendez-vous). Nous ne récupérons pas les télévisions, les matelas, l'informatique et les gros appareils électro-ménager. Un calendrier de ses collectes vous sera remis rapidement.

Si vous souhaitez vous investir dans ce projet avec nous, n'hésitez pas à contacter Anouk par e-mail : anouk.dupin@tirecup.fr et pour avoir d'autres informations sur les animations programmées www.tirecup.fr, vous pouvez aussi vous enregistrer pour recevoir notre newsletter mensuelle.

Les déchets



La Communauté de Communes du Kreiz Breizh met à disposition des habitants deux déchèteries (Rostrenen et St-Nicolas du Pélem) et près de 290 points-tri qui accueillent les ordures ménagères, le verre, et les sacs jaunes.

Des actes qui pénalisent tout le monde

Sur certains de ces points-tri, des usagers irrespectueux multiplient des dépôts-sauvages. Au-delà de leur impact paysager, les dépôts sauvages de déchets engendrent des nuisances liés à l'hygiène et à la propreté des points-tri et peuvent être source de pollutions. Des solutions existent !

Chacun d'entre nous, en tant que producteur de déchets, a l'obligation et les responsabilités d'assurer ou de faire assurer leur élimination. En cas de non-respect de la réglementation sur la question des dépôts-sauvages, l'utilisateur concerné encoure des sanctions pouvant aller jusqu'à 3000 € et une confiscation du véhicule.

Des équipements complémentaires

Les déchèteries communautaires de Saint-Nicolas du Pélem et de Rostrenen vous accueillent pour trier et valoriser les produits qui ne sont pas pris en charge par la collecte des ordures ménagères, du verre et des sacs jaunes. Elles sont réservées aux habitants du territoire et aux professionnels intervenant sur la CCKB sous certaines conditions. Vous retrouverez leurs horaires en fin de bulletin.

Plus de renseignements auprès du service gestion des déchets de la CCKB :

02-96-29-18-18 et e.vidament@cckb.fr

La CCKB en 2018

2018 se sera inscrite dans le droit fil des années précédentes et préfigure, probablement, les années suivantes : la communauté de communes doit s'ingénier à concilier la baisse constante de toutes ses ressources (impôts, dotations de l'Etat, contributions de tiers) et sa volonté de préserver les services à la population, le dynamisme associatif et les nécessaires investissements à même d'éviter le décrochage du territoire et cela sans augmenter la pression fiscale.

Cet exercice délicat a été mené à bien en 2018 puisque pour la 8^{ème} année consécutive, après la réforme fiscale de 2010, aucun taux d'imposition locale n'a été augmenté et que la CCKB est même aller au-delà de ce strict statu quo en supprimant la redevance pesant jusqu'alors sur les contrôles de dispositif d'assainissement non collectif préalables aux ventes immobilières.

Cet objectif du maintien d'un volontarisme affirmé dans un contexte financier aussi tendu n'est, cependant, pas tenable à moyen terme si l'intercommunalité ne se dote pas de moyens supplémentaires. C'est dans cette optique que des contrats de partenariat ont été conclus avec les porteurs de projets éoliens, contrats dans lesquels la CCKB devient partie prenante à tous les stades de l'évolution des programmes, y compris, le cas échéant, au niveau de la production et de la vente d'énergie.

Cet apport nouveau sera d'autant plus indispensable que la communauté de communes a accepté de s'engager dans la 2^{ème} phase du Plan Bretagne Très Haut Débit qui couvrira, totalement ou partiellement, en fibre optique 13 des 23 communes sur la période 2019-2023. Il s'agit, là, d'un effort exceptionnel de près de 2 millions d'euros, soit l'équivalent de 2 années de l'ensemble de la cotisation foncière versée par toutes les entreprises du territoire.

Le développement économique, qui demeure l'enjeu majeur du Kreiz-Breizh, n'est pas en reste puisque le Parc d'Activités de Kerjean à Rostrenen est en cours d'extension sur une superficie de 11,5 hectares après une première étape consistant à aménager 2,2 hectares.

A proximité immédiate de ce parc, la CCKB a, conjointement avec la commune de Rostrenen, financé la future aire de repos de la RN 164.

Dans le domaine du tourisme, 2018 aura été marquée par une réorganisation de l'Office de Tourisme du Kreiz-Breizh qui a été doté des missions de l'ex-Pays Touristique de Guerlédan-Argoat, aujourd'hui dissous, et qui a ouvert, cet été, un point Info à Bon Repos.

Le logement est un élément clé dans le bien-être d'une population ; c'est en partant de ce constat que la CCKB a signé une nouvelle convention avec l'organisme SOLIHA, couvrant la période 2018-2021, afin de permettre aux propriétaires de continuer à bénéficier des aides visant à réhabiliter leur logement dans des conditions administratives moins complexes que dans les contractualisations antérieures. Sur cette même thématique du logement, la CCKB contribue à la réalisation d'un foyer jeunes travailleurs à Rostrenen.

Sur le secteur de l'environnement, la CCKB s'est engagée en 2018 à assumer la maîtrise d'ouvrage de l'accueil de la maison des landes et tourbières à Kergrist-Moëlou dans des locaux réadaptés à cet effet en centre-bourg. Elle a, également, participé au déploiement de 10 bornes de recharge pour véhicules électriques.

Enfin, la jeunesse n'est pas oubliée : la CCKB va devenir l'une des deux premières inter-communalités costarmoricaines à signer une convention territoriale globale avec la CAF qui couvrira l'ensemble des champs d'intervention des deux partenaires.

Surtout, c'est en 2018 qu'a été lancée l'opération DEMOS (Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à Vocation Sociale) qui va permettre à 105 enfants de constituer un orchestre sous l'égide prestigieuse de la Philharmonie de Paris. Cette initiative, qui s'étendra sur 3 ans, est une chance exceptionnelle pour ce territoire, qui devient la première zone rurale à en bénéficier. Ce dernier exemple démontre, s'il en est besoin, que le Kreiz-Breizh sait saisir les opportunités positives qui se présentent et qu'il n'est en rien condamné au déclin dès lors qu'il rencontre des partenaires sensibles à ses richesses et soucieux de développer la France ailleurs que dans les métropoles.

Aides à l'habitat

La Communauté de Communes du Kreiz-Breizh a lancé, pour la période 2018-2021, une opération d'accès aux aides de l'ANAH pour les habitants propriétaires occupants du son territoire. A travers ce dispositif, la CCKB, en collaboration avec SOLIHA Côtes d'Armor, souhaite leur permettre:

D'améliorer le confort de leur logement en diminuant la facture énergétique (*travaux d'isolation, remplacement du système de chauffage...*)

D'adapter leur logement au vieillissement ou au handicap (*aménagement de la salle de bains, rampe d'accès...*) pour anticiper et prévenir des risques d'accidents domestiques ou répondre à un besoin immédiat.

Pour savoir si vous êtes éligibles aux aides de l'ANAH, vous pouvez vous rendre sur le site de l'ANAH.

SOLIHA peut d'autre part vous accompagner dans votre projet en vous aidant à le définir, en vous donnant des conseils techniques et financiers et en vous aidant à trouver d'autres financements éventuels.

Une permanence mensuelle est tenue le 1^{er} mardi du mois de 10 heures à 12 heures à la Cité Administrative de Rostrenen.

Kezeg Dans

Plinn



Au Danouët Bian, au milieu des champs, où ruminent tranquillement les vaches, et paissent les brebis, d'aucuns prétendent que les chevaux de l'écurie du Danouët dansent le Plinn. C'est du moins ce qu'annonce l'association Kezeg Dañs Plinn, créée en 2017. Le principe était d'accueillir du public, dans le cadre de manifestations équestres, festives et culturelles. Aussi, chaque année, à la fin de l'été, un fest noz à la grange, sur terre battue, y-est organisé. Avec une scène ouverte, et l'entrée au chapeau, on retrouve l'ambiance caractéristique des festoù noz à l'ancienne.

Le prochain est prévu samedi 31 août. Toutes les personnes souhaitant participer à l'événement seront les bienvenues, que se soit pour venir boire un coup et manger une galette, danser, chanter ou sonner, et pourquoi pas donner un coup de main aux bénévoles? L'équipe étant pour l'instant peu étoffée, tout aide sera salutaire, et contribuera à rendre l'événement pérenne.



Contact : Alice Macor 06.30.13.39.12
ou par mail : kezegdansplinn@gmail.com

Élaguer

Aux abords des lignes électriques

UNE ACTION INDISPENSABLE

Élaguer régulièrement les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique est indispensable pour éviter des accidents corporels graves. L'absence d'entretien peut également occasionner des ruptures de câbles et des coupures de courant.

LES PROGRAMMES D'ENEDIS

Enedis réalise périodiquement des programmes d'élagage sur l'ensemble des communes.

Dans ce cadre, vous pouvez bénéficier de conditions avantageuses pour le traitement de vos végétaux aux abords des lignes électriques.

Lorsque le réseau électrique est implanté sur votre propriété, Enedis intervient avec votre accord et sous conditions financières pour garantir le respect des distances de sécurité.

VOTRE RESPONSABILITÉ

En tant que propriétaire ou occupant d'un terrain sur lequel sont implantés des arbres, vous avez la responsabilité d'élaguer les branches qui surplombent les ouvrages électriques situés sur le domaine public. Vous pouvez décider de confier votre élagage à une entreprise spécialisée, ou l'effectuer vous-même après avoir réalisé une DT-DICT*, pour déclarer vos travaux et les réaliser en toute sécurité.

*DT-DICT : Déclarez vos travaux en un clic sur l'adresse du guichet unique : <http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr>



Lorsque vos végétaux occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, Enedis facture la réparation, qui s'élève en moyenne à 6 000 €.

Pour en savoir plus, contactez Enedis au **09 69 32 18 79**

INFORMATIONS

Frelons

La Communauté de Communes du Kreiz-Breizh (CCKB) prend en charge la destruction des nids de frelons asiatiques afin d'éviter sa prolifération.

Si vous pensez avoir découvert un nid de frelons asiatiques, vous devez faire appel au référent communal qui viendra le constater sur place. La mairie se chargera alors de contacter la CCKB qui fera appel à l'entreprise NEATU-RE.

Référent de Peumerit-Quintin: Decelle Jean-Pierre:

0296457875 ou 0675622334.

En 2018, un nid de frelons asiatiques a été détruit sur la commune.



Fourrière animale

La municipalité rappelle à la population qu'il est interdit de laisser les chiens en divagation sur la voie publique. Lorsque des plaintes sont reçues en Mairie, faute de trouver les propriétaires des chiens, celle-ci fait appel à la Société Chenil Service des Côtes d'Armor, service auquel elle adhère.

Délais de garde en fourrière: 8 jours ouvrés et francs. A l'issue de ce délai si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé gratuitement, tatoué et vacciné, à une Association de Protection animale.

GENERALES

Recensement militaire

Les jeunes gens (hommes et femmes) ont obligation de se faire recenser en se présentant volontairement à la Mairie de leur domicile le mois de leur 16 ans, muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Une attestation de recensement leur est remise ; elle est nécessaire pour se présenter à un concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique (pour passer le permis de conduire par exemple). **En 2019 sont concernés les jeunes nés en 2003.**

Carte nationale d'identité

Les demandes de Carte Nationale d'Identité et de Passeport se font sur rendez-vous en mairie de St-Nicolas du Pelem, Rostrenen ou Callac. Un premier rendez-vous (pour la demande) puis un deuxième (pour retirer le titre) quelques semaines plus tard seront nécessaires. Il est donc important d'anticiper en cas de voyage!



Vous avez la possibilité de remplir en ligne une pré-demande. Vous n'aurez pas à renseigner de formulaire papier au guichet de la mairie. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de carte d'identité que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre. Pour cela rendez-vous sur le site <https://ants.gouv.fr>

Liste électorale

La procédure d'inscription sur les listes électorales a changé. En 2019, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 30 mars pour voter aux élections européennes qui auront lieu le 26 mai. Pour ce faire rendez vous en mairie muni d'une pièce d'identité (Carte d'Identité ou Passeport) et d'un justificatif de domicile.

PENSE-BÊTE

MAIRIE DE PEUMERIT QUINTIN

Tél. 02.96.36.55.12 mail : mairie.peumerit-quintin@orange.fr

Ouverture de la mairie au public :

LUNDI – MARDI – JEUDI ET VENDREDI de 14 h a 17 h 30

MERCREDI de 9 H A 12 H30

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH

Tél . : 02.96.29.18.18

TRANSPORT RURAL A LA DEMANDE (TRAD)

N° AZUR : 0810 22 22 22

Jours et heures de fonctionnement:

Le mardi de 7h30 à 14h - Le mercredi de 7h30 à 18h30 - Le jeudi de 13h à 18h30
(priorité d'accès aux bénéficiaires des restos du cœur)- Le vendredi de 13h à 18h30

La déchèterie à Rostrenen ZA de la Garenne (Direction Plounévez-Quintin) 02.96.29.24.96	
Du lundi au samedi	9h-12h 13h30-18h00

La déchèterie à Saint-Nicolas du Pélem ZA du Ruellou (Direction Sainte-Tréphine) 02.96.29.76.57		
L'alternance été-hiver se fait les week-ends des changements d'heure	Eté	Hiver
Le lundi	Fermé	Fermé
Du mardi au samedi	9h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 17h30

COMITE D'ENTRAIDE DU KREIZ BREIZH Tél . 02.96.29.22.10

SAPEURS POMPIERS: 18

SAMU: 15

SAMU SOCIAL: 115

URGENCE(numéro Européen): 112

PHARMACIE DE GARDE: 3237